

S.E.L.A.R.L. OLIVIER MUCHERY

8 juillet 2025, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le réseau privé sécurisé des commissaires de justice, considérée comme complète le 7 juillet 2025, et en l'absence d'opposition du Président de la Chambre nationale des commissaires de justice,

La transformation en société d'exercice libéral à responsabilité limitée de la société par actions simplifiée « OLIVIER MUCHERY », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), a pris effet.

La dénomination sociale de la société n'est pas modifiée.

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :

MUCHERY Olivier

{post-content}